



Communiqué pour publication immédiate

**Le Regroupement des éco-quartiers conteste l'offensive de Postes Canada
pour retirer l'autocollant « pas de circulaire ».**

Montréal, le 29 mai 2013 – Le Regroupement des éco-quartiers (REQ) tient à souligner son opposition à la missive de Postes Canada demandant aux citoyens de retirer l'autocollant « pas de circulaire » de leur boîte aux lettres. Nous comprenons que Postes Canada éprouve des difficultés financières importantes, mais nous ne pensons pas que la distribution de circulaires soit une bonne solution.

Nous sommes indignés par cette sollicitation qui s'inscrit en total désaccord avec l'ensemble des initiatives locales, régionales et nationales mises en place depuis plus de 15 ans pour développer une meilleure gestion de nos matières résiduelles et l'utilisation responsable de nos ressources naturelles.

En 2004, le Conseil Régional de l'Environnement de Montréal avait calculé que ce sont près de 900 000 sacs publicitaires qui sont distribués chaque semaine à Montréal, contenant beaucoup de publicités souvent inutiles pour le consommateur. Ceci représente l'équivalent de la moitié de la forêt du parc du Mont-Royal, soit 45 000 arbres coupés par année pour nous alimenter en publicité de toute sorte. Ce sont 11 000 tonnes de papier qui prennent ainsi la direction du bac à recyclage, et il en coûte plus d'1 M\$ aux contribuables montréalais pour recycler cette masse volumineuse. Bien que les pratiques aient évolué depuis, la distribution de sacs publicitaires reste un réel problème environnemental.

Depuis lors, nous relayons une vaste campagne contre la publicité imprimée, organisée par les arrondissements de la ville en distribuant gratuitement les autocollants « pas de circulaires ». L'objectif est d'encourager les résidents montréalais à poser un geste simple et concret afin de réduire à la source la production de déchets et ainsi devenir acteur du changement durable de notre société.

« C'est un véritable retour en arrière que propose Postes Canada qui ne peut pas être défendu, ni même accepté. Nous sommes en 2013, il y a beaucoup d'autres façons de faire de la publicité que de gaspiller du papier et de polluer » affirme Nicolas Montpetit, directeur général du REQ. Il ajoute que « la réduction des déchets passe par les 3 R : réduction, réutilisation et recyclage. De ces trois R, la réduction est le plus important ».

Notons également l'importance de respecter le droit des citoyens à être libre de recevoir ou non toute forme de publicité, octroyé par la Ville de Montréal par le biais du règlement municipal sur la distribution d'articles publicitaires en 1996.

Le REQ demande donc expressément à Postes Canada de revenir officiellement sur cette décision et de s'engager en faveur d'une réduction de la publicité papier.

L'organisme invite également l'ensemble des Montréalais à continuer à soutenir la démarche en posant l'autocollant « pas de circulaire » sur leur porte ou leur boîte aux lettres, mais également en signant la pétition en ligne sur le lien suivant :

http://www.avaaz.org/fr/petition/Oui_au_maintien_de_lautocollant_pas_de_circulaire_sur_les_boites_aux_lettres_1



À propos du Regroupement des Éco-quartiers

Le REQ est un réseau d'acteurs fortement enracinés dans l'ensemble du territoire montréalais. Les 23 membres du REQ agissent comme éco-quartier en remplissant plusieurs mandats de développement durable : compostage, économie de l'eau potable, jardinage collectif, récupération de matières recyclables, verdissement. Ils desservent à l'année 90% de la population montréalaise répartie dans 15 des 19 arrondissements, soit près de 1,5 millions de citoyens. Cela confère au REQ une vision unique d'acteur clé en éducation relative à l'environnement, prenant appui sur les forces et les particularités de chaque arrondissement, en plus d'intervenir de manière plus précise dans la coordination de plusieurs projets. L'organisme plaide ainsi pour le droit des citoyens d'avoir un environnement sain et un développement écologiquement viable de leur communauté.

- 30 -

Pour plus d'information :
Kelly Duqueine,
Chargée de communication du REQ
514-507-5401
communicationreq@gmail.com